

Politique d'intégration du Canton du Valais

Le service de la population et des migrations
Les activités du Bureau cantonal de l'intégration
Le PIC3

7 novembre 2023

Le Service de la population et des migrations (SPM)

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

5 sections :

- Etat civil
- Séjour et établissement
- Documents d'identité
- Asile et départs
- Intégration

Activités du Bureau cantonal de l'intégration (BCI)

- Mise en œuvre de la politique d'intégration en Valais = application de la loi sur les étrangers
- Pour les personnes migrantes avec un permis L >1 an, B ou C
- Coordination et développement des collaborations entre les structures ordinaires, les communes, les associations et les personnes actives dans l'intégration
- Gestion des subventions fédérales et cantonales destinés aux projets d'intégration
- Point de contact avec le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM)
- 1 coordinateur du BCI, 1 spécialiste en intégration, 1 stagiaire académique
- L'Office cantonal de l'asile (OASI) : organe cantonal responsable de la prise en charge des personnes du domaine de l'asile et de la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse AIS -> Départements et Services différents

Le PIC3

Programme d'intégration cantonal 2024-2027 - 3^{ème} édition

Tous les cantons suisses ont un PIC -> mise en œuvre de la loi fédérale sur les étrangers

Le PIC encourage l'intégration de toutes les personnes migrantes :

- Permis L >1 an, B, C = Bureau cantonal de l'intégration (SPM)
- Permis N, F = Office de l'asile (SAS)

Les mesures d'intégration sont développées selon des objectifs et des besoins propres à ces 2 publics cible.

Le PIC3 – objectifs généraux

- Encourager l'égalité des chances et la participation de la population étrangère
- Engager la responsabilité individuelle et la coopération des personnes étrangères
- Mettre à profit les potentiels de la population étrangère
- Reconnaître la diversité et encourager la cohésion sociale

Le PIC-SPM

Les chiffres clés

- Environ 80'000 étrangers en séjour durable, soit 23% de la population valaisanne
- 54 communes membres du PIC :
 - ✓ 80% de la population totale
 - ✓ plus de 90% des étrangers en Valais
- Environ 2700 apprenants au cours de langue
- Plus de 50 organisateurs de projets
- Plus de 130 projets subventionnés par année
- 15 délégués à l'intégration, soit 10 EPT + 2 EPT et 1 stagiaire au BCI
- 1 commission cantonale et près de 20 commissions communales
- Environ 2,5 millions par année, répartis 50% Confédération, 25% Canton et 25% Communes

Domaines d'encouragement

- Information, évaluation des besoins en matière d'intégration et conseil
- Langue
- Petite enfance
- Aptitude à la formation et à l'employabilité
- Vivre-ensemble et participation
- Gestion de la diversité et protection contre les discriminations
- Interprétariat



Merci pour votre attention !

Le SPM

